



Réf : JPL/CA-G/MD

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 DECEMBRE 2015

Présents : Mesdames Christiane DAUNIS, Nadine COULON, Béatrice MARINE, Annie TISSOT, Sylviane VEYRAT-CHARVILLON, Ghyslaine LESUEUR, Kathleen TOCHEPORT, Alexandra BEAUQUIS et Aline BRIERE.

Messieurs Jean-Pierre LACOMBE, Michel BAUQUIS, Eric CHASSAGNE, Claude BONAMIGO, André VUACHET, Juan-Carlos RUBIO et Mickaël BEAUQUIS.

Absents excusés : Messieurs Philippe DE PACHTERE (pouvoir à Mme Nadine COULON), Jean-Marc GATELET (pouvoir à Mr Jean-Pierre LACOMBE), Nicolas ROUMESTAN (pouvoir donné à Kathleen TOCHEPORT).

Madame Annie TISSOT a été nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- ❖ **Approbation du compte-rendu de la séance du 12 novembre 2015.** Ce compte rendu est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

1. **Bâtiments** : Projet 2016 rénovation de l'école élémentaire et plan de financement-demande de subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Pendant plusieurs exercices budgétaires, la collectivité a consacré une grande part d'investissement à la remise en conformité des bâtiments publics. Des travaux de rénovation de l'école primaire publique entrepris chaque année depuis 2013 sont encore nécessaires afin d'améliorer le bilan énergétique du bâtiment ainsi que le confort des élèves.

La rénovation concerne la 4^{ème} classe et une partie des communs. Les dépenses à ce projet sont évaluées à 44 000,00 € H.T pour les travaux et à 8 000,00 € H.T pour la maîtrise d'œuvre.

Afin de financer ce projet, il est proposé de solliciter plusieurs subventions et notamment la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, subvention d'État, auprès de Monsieur le Préfet de Haute-Savoie.

Après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité ce projet de rénovation et la demande de subvention d'Etat.

2. **Finances** : Instauration du principe de la redevance réglementée pour chantier provisoire

Un nouveau décret paru au journal officiel le 25 mars 2015 fixe le régime des redevances dues aux communes et aux départements pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz et aux canalisations particulières d'énergie électrique et de gaz.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité la proposition d'instaurer cette redevance selon le mode de calcul détaillé dans le décret.

3. **Ressources humaines** : autorisation signature d'un contrat à durée déterminée

Pour faire face au départ d'un agent d'animation, il est nécessaire de le remplacer et de signer un contrat à durée déterminée jusqu'au 31 juillet 2016. Ce recrutement est accepté à l'unanimité.

4. **Urbanisme** : permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme en cours.

	DOSSIER	DEMANDEURS	PROJET	LIEU	ETAT
PERMIS	PC 74 161 15 X 0011	BELLIARD Josquin	création d'un logement supp. dans volume existant + aire de stationnement + clôture	rue des Ecoles	consultations en cours
	PC 74 161 15 X 0012	DI TULLIO Giuseppe	maison individuelle	route de la Radia (chef-lieu)	consultations en cours
DECLARATIONS PREALABLES	DP 74 161 15 X 0035	RAPHOZ Rémi	portail + clôture	Faramaz	non opposition le 01/12/2015
	DP 74 161 15 X 0036	MONTIGNY Sébastien	abri de jardin	Joudrain	accordée le 01/12/2015
	DP 74 161 15 X 0037	DE PACHTÈRE Philippe	remplacement de fenêtres	rue des Ecoles	accordée le 08/12/2015
	DP 74 161 15 X 0038	LACROIX Stéphanie	portail	Germagny	accordée le 10/12/2015
	DP 74 161 15 X 0039	COPPIER Franck	clôture + portail	Chez Nanche	consultations en cours
CERTIFICATS D'URBANISME	CU 74 161 15 X 0038	DFR (Jean GELONE)	CU opérationnel (projet 1)	route de la Radia	consultations en cours
	CU 74 161 15 X 0039	DFR (Jean GELONE)	CU opérationnel (projet 2)	route de la Radia	consultations en cours

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est close à 20 h 50.

A Marcellaz-Albanais, le 14 décembre 2015.

Le Maire,

Jean-Pierre LACOMBE